



14.12.2023 - 08:30 Uhr

Test de phares de vélo 2023 : la sécurité accessible à partir de 30 francs

Bern (ots) -

Les phares pour vélo amovibles restent des accessoires très prisés pour les vélos et les VTT électriques bon marché. C'est pourquoi le TCS a testé neuf de ces dispositifs d'éclairage alimentés par batterie. Au final, huit kits de phares de vélo, accessibles dès 30 francs, sont jugés " très recommandés " par les experts. Un kit de phares obtient la mention " recommandé ". En matière de sécurité routière, l'éclairage des vélos traditionnels et électriques est essentiel pour éviter les accidents. Depuis 2022, les personnes qui roulent en vélo électrique sont donc tenues de rouler les feux allumés, de jour comme de nuit. Un comptage mené en 2022 a montré que seulement 76 % des utilisatrices et utilisateurs de vélos électriques lents (25 km/h) respectaient cette obligation. Le chiffre atteignait 91 % chez les personnes qui roulent en vélo électrique rapide (45 km/h). Seuls 32 % des usagers de vélos traditionnels roulaient les feux allumés, mais ces usagers ne sont tenus d'allumer leurs feux qu'au crépuscule, la nuit, dans les tunnels et par mauvais temps. Montage et démontage faciles Les experts du TCS ont évalué le maniement des phares et plus précisément l'assemblage initial, puis le montage et le démontage, ainsi que les manuels d'utilisation. Malgré quelques particularités sur certains produits, tous les feux de vélo se classent dans la catégorie " très recommandé " pour leur maniabilité. Le kit Sigma Aura 35 USB arrive en tête, suivi de près par le Knog Blinder Mini. Ces deux dispositifs d'éclairage pour vélo sont très faciles à monter. Le kit Infini et le D-Light font légèrement inférieurs aux autres modèles du point de vue de l'assemblage initial. Ils obtiennent néanmoins de très bons résultats en ce qui concerne le montage et le démontage après l'assemblage initial. Qualité : d'excellent à recommandé sous réserve Pour évaluer la qualité des différents éclairages, les experts ont étudié leur étanchéité. En outre, ils ont réalisé un test de chute. Enfin, ils ont vérifié si et dans quelle mesure les phares éblouissaient les personnes venant en sens inverse. Les résultats des tests montrent des différences notables entre les kits de phares. La palme de revient sans conteste au Knog Blinder Mini, qui affiche une étanchéité conforme à la norme IPX7, réussit le test de chute, éblouit très faiblement et bénéficie de supports performants. À l'autre extrémité du classement, on trouve le Sigma Aura 35 USB : " recommandé avec réserve ", il échoue au test de chute et cause un éblouissement important des personnes en sens inverse. La visibilité réduit le risque d'accident Au crépuscule et la nuit, le risque d'accident est trois fois plus élevé que le jour. Il peut même être décuplé si, de surcroît, il pleut, il neige ou si l'on roule à contre-jour. C'est dire à quel point l'éclairage des vélos traditionnels et électriques est crucial pour la sécurité des cyclistes. Pour leur test, les experts du TCS ont donc fortement pondéré (50 %) le critère de fonctionnalité, qui englobe les performances d'éclairage de la chaussée, les mesures en laboratoire et la durée d'éclairage. Le kit Sigma arrive en tête avec un éclairage puissant et de longue durée. Les phares de vélo Knog affichent de moins bons résultats en termes de fonctionnalité car ils éclairent moins bien la chaussée. Avec une puissance d'éclairage de 48 % (Frog) et de 50 % (Blinder), ils obtiennent néanmoins la note " recommandé ". Sécurité renforcée à prix abordable Huit des neuf phares de vélo testés obtiennent la mention globale " très recommandé " et un (le kit Power LED), la mention " recommandé ". 30 francs suffisent pour se procurer un kit noté " très recommandé ", comprenant un phare avant et un phare arrière. La recharge complète des phares de vélo alimentés par batterie ne coûte presque rien (moins d'un centième de centime). Plus rien ne justifie donc de sortir à vélo sans éclairage lorsque la visibilité est mauvaise. La version allemande de ce communiqué de presse fait foi 2/2 Conseils du TCS - Les phares de vélo améliorent la visibilité, y compris de jour, et permettent d'éviter des accidents - Le vélo doit être équipé au minimum d'un feu fixe à l'avant et à l'arrière. Les feux clignotants sont autorisés uniquement en complément. - Pour améliorer la visibilité latérale, il existe des rayons, des pneus et des casques rétro réfléchissants. Les casques avec éclairage intégré augmentent également la visibilité. - Attention à régler correctement l'éclairage avant pour ne pas éblouir toute personne circulant en sens inverse. - Le site [madevisible.swiss](https://www.madevisible.swiss) fournit des conseils pour gagner en visibilité.

Contact:

Laurent Pignot, porte-parole du TCSTél. 058 827 27 16 | 076 553 82 39 | laurent.pignot@tcs.ch www.presetcs.ch | www.flickr.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100914453> abgerufen werden.